



Informations licences 2018-2019

La période pour le renouvellement des licences débute le **jeudi 14 juin 2018**.

1) Documents nécessaires :

• **Renouvellement :**

➤ **En priorité, utiliser la dématérialisation de la demande de licence par voie électronique via le mail envoyé (procédure simple et rapide) en suivant les différentes étapes proposées.**

➤ Sinon, utilisation de la procédure habituelle :

- a) Demande de licence intégralement remplie (coordonnées téléphoniques et mail mis à jour, choix assurance, certificat médical présent sur l'imprimé demande de licence complétée par le médecin si besoin, autorisation des parents ou représentant légal pour les mineurs).
- b) Une photo d'identité.
- c) Signature du Règlement Intérieur par le licencié, ses parents ou son représentant légal.
- d) Le formulaire de renseignements complémentaires à usage exclusif du club.

• **Changement de club (accord du club obligatoire à partir de la catégorie U13) :**

- a) Demande de licence intégralement remplie (coordonnées téléphoniques et mails mis à jour, choix assurance, certificat médical présent sur l'imprimé demande de licence complétée par le médecin si besoin, autorisation des parents ou représentant légal pour les mineurs).
- b) Une copie de pièce d'identité en cours de validité ou une copie du livret de famille pour les mineurs.
- c) Une photo d'identité.
- d) Signature du Règlement Intérieur par le licencié, ses parents ou son représentant légal.
- e) Le formulaire de renseignements complémentaires à usage exclusif du club.



• **Création joueur nouveau :**

- **En priorité, utiliser la dématérialisation de la demande de licence par voie électronique via le mail envoyé (procédure simple et rapide) en suivant les différentes étapes proposées.**

- Sinon, utilisation de la procédure suivante :
 - a) Demande de licence intégralement remplie (coordonnées téléphoniques et mails mis à jour, choix assurance, certificat médical présent sur l'imprimé demande de licence complétée par le médecin si besoin, autorisation des parents ou représentant légal pour les mineurs).
 - b) Une copie de pièce d'identité en cours de validité ou une copie du livret de famille pour les mineurs.
 - c) Une photo d'identité.
 - d) Signature du Règlement Intérieur par le licencié, ses parents ou son représentant légal.
 - e) Le formulaire de renseignements complémentaires à usage exclusif du club.

2) Toute demande de licence devra être réglée afin de pouvoir être enregistrée et validée.

→ **1 tarif préférentiel du 14/06 au 20/07**

→ **1 tarif majoré de 30 € au-delà de la date du 20/07**

Vous pouvez régler en espèces, Pass Loisirs, CB ou chèque. Vous avez éventuellement la possibilité de régler en 2 fois dont minimum de 66 % lors de la demande de licence. Le solde intégral de votre cotisation devra être réglé afin de pouvoir pratiquer au sein de notre club (entraînements ou compétitions). Une attestation constatant le règlement de votre cotisation vous sera délivrée.

3) Des permanences seront assurées à la Tribune d'Honneur du Stade du Bois Joly à Saran :

- ✓ Les mercredis 20 et 27 juin de 14h00 à 18h00 ainsi que le samedi 30 juin de 14h00 à 18h00.
- ✓ Sur la période du 1^{er} au 20 juillet : du lundi au vendredi durant les horaires d'accueil (9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VEUILLEZ CONTACTER LE 02 38 65 97 84